

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 5131/22

Objet :

2 Anneaux
sous pli séparé

Expédié le

M^r P. Kandauf

Gilse

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître qu'il n'est pas dans les inten-
tions de la Commission Directrice d'acquies-
cences pour les Collections de l'Etat les tableaux
que vous avez bien voulu offrir de céder à ces
fins par votre lettre des 10 et 28
février et 7 mars écoulés.

Nous vous renvoyons sous
pli séparé les reproductions photographiques
des ouvrages en question et nous vous
prions d'agréer, Monsieur,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice

Le Secrétaire,

Imp. par l'Éditions de la Société des Beaux-Arts.

Modèle II

V. KUNDRÁT
PILSEN

Pilsen, 7/3. 1905.

12 N



Monsieur,

Ci-joint à ma dernière lettre, je prends donc la liberté de vous envoyer la photographie des tableaux dont je vous ai écrit et desquels vous voulez bien avoir la bonté de vous intéresser et vous rappeler.

Que les 2 chefs d'œuvre sont peints sur la toile, très bien conservé et aussi parfaitement réussi en couleur.

La dimension sans cadre est: „Madonna” 85 x 65 cm, „Act” 77 x 63 cm, et vous fait remarquer que ces tableaux existe dans notre famille plus que 180 ans et que c'est un héritage qui est venu de l'Italie c'est à peu près 109 ans.

Quant au prix pour le moment je n'en parle pas et j'espère que nous conviendrons bien ensemble sans aucun grand inconvénient.

En attendant votre aimable réponse
Veuillez accepter Monsieur mes sentiments les plus dévoués.

V. Kundrát

Pilsen, le 23. février 1905.



Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 11. courant
et prends donc la liberté de vous annoncer
que vous recevrez les reproductions photographi-
ques ainsi que tout les détails le plus tôt
possible.

Agreez Monsieur nos sentiments les
plus sincères

S. Brundage

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique?

N^o. 5031 / 22

Objet

Annexe

Expédié le

M. J. 19.15.
A M^r Kundorf
Gille

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la Commission Directrice
~~ainsi que vous le~~ examinera volontiers, ~~les reproductions photographiques~~
~~proposées~~ acquisition éventuelle pour les Collections de
l'Etat, des tableaux.

que vous signalez à son attention par votre
lettre du 10. 6. 1915, s'il vous convient de
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi
au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée N^o 9.

Cet envoi devra, M^r,
avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques
et périls et sans qu'il puisse résulter de
ce chef, pour l'administration des
Musées, aucune sorte d'engagement
ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indi-
quer le prix que vous demandez de
l'ouvrage présenté

Veuillez agréer, M^r,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire

Envoyé par l'Administration des Musées Royaux

V. KUNDRAT
PILSEN



Pilsen, le février 1905.

A Monsieur le directeur
du "Musée royal des beaux arts",
à Bruxelles.

Monsieur,

Depuis une longue série d'années, par héritage de père en fils, notre famille possède deux d'une très grande beauté, deux originaux, un Raphaël et un Rubens.

La valeur en doit être d'autant plus grande qu'ils sont restés jusqu'à ce temps inconnus au grand public.

Par des recherches minutieuses j'ai pu constater qu'il n'en existe ni copie ni reproduction; il est donc évident que l'acquisition en ajouterait considérablement à la splendeur de votre fameuse galerie de chefs d'oeuvres.

C'est par cette raison que je vous en offre l'achat et, en cas que mon offre puisse vous intéresser, je veux bien vous donner des détails ultérieurs, nom, même vous en envoyer la photographie.

En attendant votre réponse, je vous prie, monsieur, d'agréer mes salutations les plus respectueuses.

V. Kundrat